On prétend qu'on avait apporté à Cléopâtre un aspic sous ces figues couvertes de feuilles; que cette reine l'avait ordonné ainsi, afin qu'en prenant des figues elle fût piquée par le serpent sans qu'elle le vît; mais l'ayant aperçu en découvrant les figues: « Le voilà donc! » s'écria-t-elle; eten même temps elle présenta son bras nu à la piqûre. D'autres disent qu'elle gardait cet aspic enfermé dans un vase, et que, l'ayant provoqué avec un fuseau d'or, l'animal irrité s'élança sur elle et la saisit au bras. César, tout fâché qu'il était de la mort de cette princesse, admira sa magnanimité; il ordonna qu'on l'enterrât auprès d'Antoine avec toute la magnificence convenable à son rang; il fit faire aussi à ses deux femmes des obsèques honorables. Cléopâtre mourut à l'âge de trente-neuf ans, après en avoir régné vingt-deux, dont plus de quatorze avec Antoine, qui avait à sa mort cinquante-trois ans.



Fig. 100. - Vexillaire

## INDEX

Aigle, enseigne principale de la légion romaine. Elle était faite d'argent ou de bronze, avec les ailes étendues, et placée au haut d'une pique.

Aruspices, prêtres qui, à Rome, présageaient l'avenir par l'examen des entrailles de la victime.

As, c'était une pièce de monnaie qui représentait l'unité de valeur dans les monnaies de Rome. A l'origine, il pesait une livre et était composé d'un mélange de cuivre et d'étain, mais la valeur en fut beaucoup réduite dans la suite. Au temps de Cicéron, il valait environ 6 centimes de notre monnaie.

Atrium, pièce de forme rectangulaire qui se trouvait à l'entrée d'une maison romaine. C'est là que se réunissait la famille, que s'accomplissaient les diverses cérémonies de la religion domestique, que s'assemblaient les clients, que se trouvaient les images des ancêtres.

Augures, prêtres qui, à Rome, interprétaient la volonté des dieux d'après le vol ou le chant des oiseaux. Baliste, machine dont on se servait dans les sièges pour lancer des pierres pesantes.

Calendes, c'est le nom qu'on donnait, chez les Romains, au premier jour de l'année.

Capitole, temple de Jupiter, construit sur le mont Capitolin, appelé d'abord Tarpéien; il fut plusieurs fois brôlé

Catapulte, machine de guerre construite principalement pour lancer des dards et des traits d'une grande pesanteur.

Genseurs, c'étaient deux magistrats chargés à l'origine du cens ou recensement des citoyens. Leur pouvoir s'accrut peu à peu et devint très grand. Ils dénombraient le peuple, estimaient les biens, réglaient les rangs de chacun dans la classe où le mettait sa fortune, s'enquéraient de la conduite et des mœurs des habitants, pouvaient déposer un sénateur accusé de malversation et avaient le droit d'ôter aux chevaliers indignes leur cheval et

la bague qui était la marque de leur distinction.

Centurion, chef d'une subdivision de la légion. Il y avait soixante centuries par légion. Le centurion était nommé par le général ou les tribuns, veillait à la discipline, aux exercices et aux travaux de sa centurie, et marchait avec elle lorsqu'elle allait au combat. Un centurion avait comme insigne d'autorité un cep de vigne, pour châtier les soldats qui manquaient à la discipline, et un casque à cimier.

Chalcaspides, soldats armés d'un bouclier d'airain.

Chevaliers, c'était un ordre qui tenait à Rome le milieu entre le sénat et le peuple; il fallait, pour en faire partie, avoir quatre cent mille sesterces de biens. Ils servaient à la guerre comme cavaliers et en temps de paix exerçaient quelques fonctions civiles.

Comices, assemblées politiques du peuple romain. On distinguait les comices par curies, par centuries et par tribus. C'est dans les comices que le peuple romain exerçait directement son pouvoir pour élire ses magistrats, faire les lois et les plébiscites. On appelait aussi comices l'endroit où se réunissaient les assemblées.

Consuls, magistrats romains créés après l'abolition de la royauté. On en créa deux et ils étaient élus tous les ans. Leur pouvoir fut d'abord très grand, car ils étaient les chefs du sénat et du peuple. Ils levaient des armées et les conduisaient à la guerre. Quand leur magistrature était finie, on pouvait les accuser devant le peuple et leur faire rendre compte de leurs actions.

Cotyle, c'était une petite mesure de capacité qui servait à la fois pour les liquides et les substances sèches. Il contenait le douzième du conge et le huitième du boisseau (modius). Le boisseau équivalait à peu près à un décalitre.

Cratère, grande coupe qu'on plaçait sur la table des convives et où l'on puisait ensuite pour remplir les coupes particulières.

Curies, l'une des divisions politiques de l'ancien peuple romain. Il y en avait trente, dix par tribu. Les suffrages s'y comptaient par tête. On appelait aussi curies, les édifices où se tenaient les assemblées des curies et celles du sénat.

Curule (Chaise). Voir siège.

Denier, principale monnaie d'argent des Romains, qui valait à peu près 85 centimes de notre monnaie.

Dictateur, c'était, à Rome, un magistrat nommé dans des cas très graves, seulement pour six mois, et ayant un pouvoir absolu. Les consuls lui étaient subordonnés, et il marchait précédé de vingt-quatre licteurs. Il ne pouvait combattre à cheval et avait un lieutenant, le maître de la cavulerie. Le dictateur était nommé, sur l'avis du sénat, de nuit, par l'un des deux consuls, ou, rarement, par le peuple.

**Drachme**, monnaie athénienne, en argent, qui correspondait à 93 centimes.

Édiles, magistrats dont un des principaux devoirs était d'avoir soin des édifices publics tant sacrés que profanes; ils étaient aussi chargés de pourvoir à la sûreté, à l'embellissement et à la propreté de la ville; ils maintenaient le bon ordre dans les assemblées, surveillaient les spectacles et les marchés.

Faisceaux, ils étaient portés par les licteurs devant certains magistrats romains. Ils se composaient de baguettes de bouleau ou d'orme, assemblées ou liées tout autour avec des courroies en forme de fascine. Parfois au milieu des baguettes, il y avait une hache.

Forum, vaste terrain oblong situé entre le mont Capitolin et le mont Palatin, tracé par Romulus et environné de portiques par Numa. C'était là que s'élevaient la tribune aux harangues, beaucoup de temples et de monuments publics.

Ides, une des trois divisions des mois des Romains; elles tombaient le 10, le 13 ou le 15, selon les mois.

Imperator, titre que, à l'origine, les soldats romains donnaient à un général victorieux.

Lares, dieux domestiques des anciens Romains, protecteurs de la maison, de la famille, du quartier, de la ville.

Légion, la légion était composée de cinq à six mille soldats pesamment armés, choisis parmi les citoyens romains. Un corps d'auxiliaires, au moins aussi nombreux, y était adjoint, ainsi qu'une aile de cavalerie forte de trois cents hommes. Deux légions formaient une armée consulaire.

Licteur, officier public attaché à certains magistrats romains. Vingtquatre marchaient devant un dictateur, douze devant un consul ou un tribun militaire, six devant un préteur et un devant une vestale.

Mânes, noms donnés aux âmes des morts que la croyance populaire mettait au rang des dieux.

Médimne, mesure de capacité chez les Grecs. Elle servait pour les liquides et pour les choses sèches. Elle équivalait à environ 60 litres.

Nones, division des jours du mois, dans le calendrier romain, précédant de 9 jours les ides. Obole, petite pièce de monnaie qui valait environ 15 centimes.

Patriciens, citoyens qui formaient à Rome le premier ordre de l'Etat. Leur nom venait du mot patres (pères) qui, depuis Romulus, s'appliquait aux membres du sénat; leurs descendants constituant une véritable noblesse héréditaire, occupèrent toutes les fonctions politiques et sacerdotales. Quand les plébéiens eurent obtenu d'arriver à toutes les charges, le mot patricien ne fut plus qu'un titre, sans impliquer de privilège.

Plèthre, mesure de longueur qui correspondait à 30 mètres 826 millimètres.

Prétexte (robe), toge ornée par une large bande de pourpre, qui était portée par les enfants de libre naissance des deux sexes, ainsi que par les principaux magistrats.

Préteurs, magistrats chargés de faire rendre la justice en l'absence des consuls. Ils devaient faire exécuter les lois civiles et exerçaient une sorte de juridiction.

Questeurs, c'étaient deux magistrats qui étaient trésoriers des finances. Ils avaient la garde du trésor, étaient chargés de la vente du butin, des contributions et de tout ce qui touchait aux fonds publics. On passait de cette charge aux plus grands emplois dont elle était le premier degré.

Sardonien (rire), rire forcé, ainsi appelé à cause d'une herbe de Sardaigne qui, disait-on, pouvait produire ce rire.

Sénat, il remontait à Romulus. Le nombre des sénateurs a varié. Sous la république, ils étaient choisis par les censeurs et ne pouvaient être pris que parmi les citoyens ayant exercé des magistratures. Le sénat se réunissait régulièrement trois fois par mois aux calendes, aux ides, aux nones ; les décrets qu'il rendait s'appelaient sénatusconsultes.

Sesterce, monnaie d'argent des Romains, qui valait un quart de denier, environ 20 centimes.

Siège, le siège ou chaise curule était une sorte de tabouret à pieds courbés, en forme d'X, que l'on ouvrait et que l'on fermait à volonté, de manière qu'il était facile de les transporter comme on transporte nos pliants. Ces sièges étaient le privilège des plus grands personnages de la république.

Stade, mesure itinéraire des anciens équivalant à environ 180 mètres; c'était la course que fournissait un cheval dans les jeux olympiques.

Talent, poids qui a varié. On peut dire qu'il équivalait, en moyenne, à un peu plus de 26 kilos. Comme valeur monétaire, le talent attique valait 6.000 drachmes, ou 5.560 francs.

Toge, c'était le principal vêtement national des Romains; elle était ordinairement en laine blanche. Les dimensions de ce vêtement et les différentes manières de l'ajuster changèrent avec les temps.

Tribuns des soldats, chefs de la légion; il y en eut d'abord trois, puis six. Les consuls les nommaient à l'origine, puis ils furent désignés en partie par les comices par tribus. Il fallait, pour être tribun, avoir fait dix campagnes, et le grade n'était conféré que pour la durée d'une campagne.

Tribuns du peuple, magistrats institués pour protéger le peuple contre les patriciens. Il y en eut d'abord deux, puis cinq, enfin dix. Ils étaient élus parmi les plébéiens et leurs fonctions étaient annuelles. Armés du droit de veto, ils pouvaient s'opposer aux décisions du sénat et des comices.

Tribuns militaires, magistrats qui pendant quelque temps furent substitués aux consuls; ils pouvaient être patriciens ou plébéiens. Quand le consulat fut partagé entre les deux ordres, le tribunat militaire cessa d'exister.

Trirème, galère munie de trois rangs de rame de chaque côté, disposés obliquement l'un au-dessus de l'autre...

## TABLE DES FIGURES

1.	Le dieu Tibre, la Louve, Ro-		26. Casques de centurions	120
	mulus et Rémus	1		123
2.	Un trophée	11		129
3.	Un licteur	18		131
Ł.	Jeune écolier romain portant		30. Cérès	135
	une bulle pendue à son cou.	20	31. Tarente surprise de nuit par	100
ŏ.	Bonnet de flamine	25	les Carthaginois	139
6.	Vestales	27		149
7.	Prêtres saliens portant des			153
	boucliers	30	34. Soldats romains donnant l'as-	100
3.	Supplice des fils de Brutus	41		156
9.	Brutus	42		161
).	Le dieu Mars	44	00 0 1	166
١.	Pluton, dieu de l'enfer	56		168
2.	Assiégés derrière leurs mu-		38. Magistrat romain avec le	100
	railles	62		170
3.	Citoyen votant	67	39. Flamininus fait proclamer la	110
Ł.	Augure romain	76		181
i.	Sacrifice d'une victime	81	10 0	184
· .	Char romain	/83		187
	Char de triomphateur	87		192
3.	Apollon	89		196
).	As, monnaie de cuivre	93		198
).	Chariot romain	97		200
	Siège à pieds d'ivoire	98		203
	Trompette	100		206
3.	Buste de Junon	102		208
	Casques de soldats romains.	115		210
	Boulangers romains travail-		50. Soldatstriomphateursportant	210
	lant	117		214
		5597	. Tes depoumes de l'emienn.	214